

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DU MONTET**

Nombre de membres :  
En exercice : 15  
Présents : 14  
Excusés/absents : 1  
Votants : 14  
Pour : 14 Contre :

*Réunion du 21 octobre 2010*

**OBJET : RCEA**

*L'an deux mil dix, le vingt et un octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JEUDY, Maire*

**Date de convocation** : 12 octobre 2010

**Présents** : Messieurs JEUDY, PERRIER, BARRET, AUGENDRE, LEMMET et LABBE.  
Mesdames DESNAUDS, GRANSEIGNE, LAMARTINE, SOURIOUX et TOURRET, VEDRINE, DUBOIS et MERITET.

**Absent** : Monsieur DETOURBET

Madame Marcelle TOURRET a été élu secrétaire de séance

.....

La RCEA traverse le département de l'Allier d'est en ouest. Depuis plusieurs décennies, le Conseil Général, les communes, leurs élus, les habitants, les diverses associations de riverains et les acteurs économiques se sont appliqués à demander la mise de cet axe à 2x2 voies.

Quelques tronçons ont été réalisés mais les accidents restent nombreux. Les derniers mois sont éloquentes en nombre d'accidents et de décès.

Un débat public national est mis en place par l'Etat à partir du 4 novembre 2010 à l'échelle nationale à 2x2 voies de la RCEA par une concession autoroutière.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal :

- manifeste son soutien à cette initiative et demande la mise en concession autoroutière de la RCEA dans les plus brefs délais.
- insiste également sur la mise en place de mesures de sécurité dans l'attente de la réalisation de cette infrastructure.
- insiste sur la nécessité absolue de la gratuité pour les habitants du département de l'Allier ainsi que pour le maintien des sorties existantes.

Un courrier sera adressé à l'ensemble de la population du Montet pour l'informer des dates de réunion du débat public organisé par l'Etat à partir du 4 novembre.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jean-Pierre JEUDY

